



CONTRAT DE FILIÈRE - LA RÉUNION
CONCERTATIONS TERRITORIALES

—
GROUPE DE TRAVAIL : DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
CONCERTATION N° 2
Le 5 février 2019 - De 9h30 à 12h30 à STUDIO TIC, Ste Clothilde

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du Contrat de filière
- Présentation des axes de la concertation du 31/01 au Kabardock
- Brainstorming

PRESENTS :

Teddy Iafare-Gangama, association Lantant Zamalak
Chakires Sakira Issoufo, association Oulanga
Dominique Iva, Ozef, So Watts
Tic, Studio Tic

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

1/- Le contexte du Contrat de filière

Le contrat de filière, établi à la demande de la DGCA en collaboration avec le CNV, propose un travail collaboratif avec les acteurs de toute la filière des musiques actuelles, dans le but de soulever les mouvements des politiques culturelles, l'objectif étant de faire remonter et mettre en place des appels à projets adaptés.

Dans le contexte actuel où la parole démocratique est demandée, la prise en compte de cette démarche est importante.

Le PRMA, est désigné comme porte parole (à l'identique de la mise en place de ces contrats au niveau national) pour la représentation de la filière.

Après approbation des participants, la concertation sera établie à partir des axes abordés lors de la rencontre du 31/01/2019, qui pourront être discutés et complétés. Elle reste ouverte à tout autre sujet nécessaire.

2/- Les axes de la concertation du 31/01 au Kabardock

Le premier axe de concertation, souligné dans tous les groupes de travail, concerne :

- **L'éloignement géographique**

En amont de la discussion, le PRMA informe les participants (pleinement concernés) de la révision en cours du dispositif FRAM (aide à la structuration par la mobilité).

Le manque de considération de cette spécificité dans les politiques culturelles, est à nouveau relevé, et des demandes de prises en compte sont particulièrement soulignées pour :

- la construction indispensable de réseaux pérennes avec des bookers en métropole,
- soutenir et faciliter les déplacements sur les événements qui regroupent les réseaux et permettent les rencontres sur les salons professionnels.

Des fonds sont sollicités pour soutenir des déplacements et des événements ciblés. Des appels à projets pourraient être mis en place sur des déplacements spécifiques (selon les esthétiques), en veillant à la cohérence et au turn over dans le choix des "délégués" (managers, artistes) sélectionnés. La pertinence des arguments de développement des groupes et artistes reste primordiale pour ce type d'appel à projets.

Le rôle de manager, développeur

Ce rôle n'est pas tenu à La Réunion. Les managers et développeurs ont du mal à travailler sur leurs propres missions, souvent par manque de connaissances, et le titre est utilisé principalement pour répondre aux formalités.

La mise à jour d'un catalogue de managers apporterait un peu plus de visibilité sur leurs compétences, sans pour autant combler le manque cruel de formation.

En raison de l'éloignement du "vivier" en métropole, le réseau est confronté au déficit de managers et développeurs. Par défaut, les artistes se dirigent donc souvent vers l'auto-management (ce qui peut être aussi efficace du point de vue de la motivation). Cette situation mérite une prise de conscience et une reconnaissance régionales.

Outils d'échanges et de mutualisation

Le partage d'une liste d'un réseau des contacts du PRMA actualisée est demandée. Elle pourrait être enrichie des contacts établis (festivals, réseaux amis..) au retour des tournées.

Emmanuelle rappelle que l'Officiel de la Musique (IRMA) reste également une bonne référence.

L'application "dbtribe.com" (accessible et en cours de développement) est recommandée : elle recense les réseaux (bars, associations, festivals, salles...) en métropole, et permet de sélectionner les lieux géographiquement et d'obtenir toutes les informations utiles (contacts, descriptif, genres... jusqu'à la construction de tournée).

2/- Brainstorming

Tous les métiers expriment clairement leur volonté de se désenclaver et de se rencontrer pour diagnostiquer précisément les manques : l'initiative pourrait être portée par une structure, ressource, proposée par le PRMA.

- **Diversité artistique.**

La représentation des musiques urbaines, électro et métal est quasiment inexistante chez les professionnels dans le IOMMA, et l'ouverture de ce marché en direction d'autres esthétiques et d'autres représentations est vivement souhaitée.

- **Scène émergente**

Les tremplins peuvent être intéressants pour les jeunes groupes (15-25 ans) si ils sont suivis d'un accompagnement, pas pour la diffusion uniquement.

Proposition d'organiser un "mini-festival" dans l'optique :

- d'offrir une vitrine aux nouveaux groupes, permettant structuration et valorisation de la production locale
- de mettre en place un levier à destination des programmeurs (leur présence dans les commissions impliquent leur présence aussi aux concerts),

Objectifs :

- renouveler la scène
- aider l'accès à la scène pour les groupes émergents et aux rencontres professionnelles, avec le soutien du PRMA.

Et avec le soutien de partenaires (PRMA...).

Les cafés concerts ne prennent pas le risque de programmer les groupes émergents/ nouveaux, qui ne sont pas suivis par un public, et les salles de diffusion se prêtent très peu au jeu.

Il serait intéressant de trouver un compromis entre petites et grosses scènes pour instaurer un quota d'accueil de ces groupes.

Profiter d'un public reste essentiel aussi pour les émergents, et les initiatives des associations à cet effet, méritent le soutien des lieux de diffusion.

- **Problèmes de structuration à La Réunion**

Les exigences de montage des dossier d'aides peuvent conduire les concernés à trouver quelqu'un pour leur développement. Si la démarche reste bénéfique en soi, elle n'en demeure pas moins compliquée à résoudre en terme de disponibilité.

- **Mutualisation des compétences / groupement d'entrepreneurs**

Un groupement d'employeurs pourrait répondre à cette problématique, puisqu'il permet de compléter les activités ponctuelles des associations et lieux de la filière des musiques actuelles, en partageant le temps de travail d'une personne entre plusieurs employeurs.

Il serait intéressant d'identifier les besoins réels de la filière pour envisager des solutions adaptées : espaces de coworking, groupement d'employeurs, partage de compétences...

- **Formation**

Des formations dédiées à la réalisations de fiches techniques, bios et press books professionnels sont demandées. Le PRMA est sollicité pour l'organisation de ces ateliers spécifiques.

La réalisation de ces documents pourrait aussi être confiée à un professionnel dans le cadre d'un groupement d'employeurs.

Le manque d'administrateurs, souligné depuis de nombreuses années, pose un véritable problème pour assurer l'encadrement d'un projet, et son orientation. Paie, contrats, comptabilité, déclarations sociales demandent des connaissances spécifiques indispensables et facilement maîtrisables par un administrateur. La réalisation de ces tâches reste également possible dans le cadre d'un groupement d'employeurs.

Face à la demande et à l'absence de personnes formées et qualifiées, il semble plus porteur d'amener la compétence de ces métiers à La Réunion en proposant formation universitaire locale et formation professionnelle.

Ces formations permettraient des créations d'emploi et apporterait une réponse aux personnes motivées et sans réponse pour ces métiers.

- **Politiques culturelles**

Sensibilisation et pédagogie en direction des institutions et des collectivités paraissent nécessaires. La mise en place d'une formation / sensibilisation à la compréhension du métier et de l'entourage de l'artiste, à destination des interlocuteurs potentiels et collectivités est vivement souhaitée.

L'organisation d'intervention(s) des institutions pour expliquer leurs dispositifs est demandée (Région, DAC Réunion).

Les développeurs souhaitent la mise en place d'un fond de soutien dédié aux artistes et/ou développeurs qui ont des dates de tournée, mais ne répondent pas aux critères exigés pour bénéficier de fonds.

Il est demandé plus de soutien aux initiatives qui mettent en avant groupes émergents et artistes reconnus dans les quartiers, dans les hauts, dans la rue...

- **Autres points**

- Des rencontres régulières et conviviales (type apéro) entre professionnels de la filière et institutions sont souhaitées. Le manque de ces temps d'échanges est souligné.

Ces rencontres pourraient être initiées par le PRMA, dans des lieux partenaires, pour des moments de convivialité.

- **Programmation des lieux**

Les développeurs remarquent et déplorent la présence réduite des programmeurs aux concerts, ainsi que l'absence de relation, même dans le cadre d'une résidence d'artistes dans leur lieu.

Le renouvellement des programmeurs est souhaitable pour permettre :

- plus d'ouverture sur l'accueil d'esthétiques différentes du projet artistique choisi
- le choix des artistes en dehors du réseau de copinage
- de supprimer le verrouillage des salles en cas de mésentente avec un artiste durant toute la durée de présence du directeur
- plus de curiosité artistique de la part des salles
- une concertation entre programmeurs, "gens de terrain" et population (cf les droits culturels).

Un état des lieux des programmations actuelles est demandé, ainsi qu'une visibilité des dispositifs d'accompagnements en place dans les salles.

Une meilleure communication et implication des lieux est demandée pour inviter les programmeurs, par exemple en cas d'accueil d'une résidence.

Fin de la concertation à 12h30, le 5 février 2019, au Studio Tic, Ste Clothilde